Formulaire 43 - DN



1. Informations générales

Description de l'ouvrage	Transformations des bâtiments N°397 et 399
Commune	Ormont-Dessus
Construction existante ?	Oui
Numéro bâtiment ECA	397
Parcelle	6661
Maître de l'ouvrage	MILLIOUD Catherine et André
Mandataire principal	iMoullet Architecture Sàrl
Type d'ouvrage détaillé	Habitations 73 - Bâtiment à plusieurs logements pour l'habitation exclusivement
Type construction	ECA_VI - Construction avec occupation importante
Dangers	Avalanches Glissement de terrain permanent Glissement de terrain spontané Laves torrentielles



2. Danger - Avalanches

2.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

2.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	fort
Intensité de l'aléa au Tr300 sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'une avalanche ?	Non
Précision sur l'événement	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

2.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction est directement exposée au danger d'avalanche (maison isolée et/ou aucun ouvrage de protection et/ou aucune autre construction ne protégeant la construction)?

Oui

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la forme et/ou l'intégration de la construction dans le terrain sont conçues en fonction du danger d'avalanche ?

Oui

Est-ce que les ouvertures exposées au danger d'avalanche sont conçues et/ou protégées en fonction de la situation de danger ?

Oui

(si aucune ouverture exposée à la situation de danger, mettre oui)

Est-ce que la conception des espaces intérieurs prend en compte le danger d'avalanche ?

Oui

Précisions/détails

Le bâtiment existe depuis le milieu du 18ème siècle et n'a jamais été le terrain d'une avalanche jusqu'à lui

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

2.4 Résultats - Avalanches

Résultat Déficit de sécurité observé

Action

Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

	Protection des personnes				Prote	ection des l	biens d'une	e valeur nota	able
Type construction	Exposition des personnes			Vulnérabi constru		Vulné	rabilité des	biens	
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI			•			•			•
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



3. Danger - Glissement de terrain permanent

3.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité).

Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment

Non

3.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa

faible

Formulaire 43 DN 4/12 3.62.0 - 08.03.2024 - #6017

Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle déjà fait l'objet d'un glissement de terrain permanent ?	Non
Précision sur l'événement	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

3.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la surface au sol et/ou modifications significatives à la structure porteuse sont prévus ?

Non

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Vulnérabilité des biens

Est-ce que la modification du terrain naturel est supérieure à 3 m ?

Non

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Est-ce que les eaux pluviales sont infiltrées sur la parcelle ?

Non

3.62.0 - 08.03.2024 - #6017

(mettre non si la situation de danger a été prise en compte)

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

3.4 Résultats - Glissement de terrain permanent

RésultatObjectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

	Protection des personnes				Prote	ction des	oiens d'une	e valeur nota	able
Type construction	Exposition des personnes			Vulnérabi constru		Vulné	rabilité des	biens	
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI				0		•			•
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



4. Danger - Glissement de terrain spontané

4.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

Formulaire 43 DN 7/12 3.62.0 - 08.03.2024 - #6017

4.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	moyen
Intensité de l'aléa sur l'emplacement de la construction	faible
La zone et/ou la construction existante a-t-elle	
déjà fait l'objet d'un glissement superficiel	Non
spontané ?	
Précision sur l'événement	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

4.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (zone SUP selon norme SIA 416) ?				
(mettre non si aucun sous-sol habitable n'existe)				
Est-ce que le sous-sol habitable est conçu/protégé				
contre le danger de glissement superficiel	Oui			
spontané ?	Out			
(mettre oui si aucun sous-sol n'existe)				
Action				
Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire				

Vulnérabilité de la construction

Est-ce que des transformations > 20% de la					
surface au sol et/ou modifications significatives à					
la structure porteuse sont prévus ?					
Action					
Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire					

Vulnérabilité des biens

Est-ce que les ouvertures exposées au glissement de terrain spontané sont conçues et/ou protégées

Oui

en fonction de la situation de danger?

Est-ce que la conception des espaces intérieurs (SUP selon norme SIA 416) prend en compte le danger de glissement de terrain spontané?

Oui

Précisions/détails

Les aménagements extérieurs (terrasses aménagées) permettent d'orienter un éventuel glissement de terrain spontané. Les ouvertures sont limitées aux portes d'entrées sinon il s'agit de fenêtres.

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

4.4 Résultats - Glissement de terrain spontané

RésultatObjectif de sécurité atteint

Action

Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

	Protection des personnes				Prote	ction des l	biens d'une	e valeur nota	ıble
Type construction	Exposition des personnes			Vulnérabi constru		Vulné	rabilité des	biens	
	Aiguë	Élevée	Limitée	Nulle	Modérée à forte	Faible à nulle	Forte	Modérée	Faible à nulle
ECA_I									
ECA_II									
ECA_III									
ECA_IV									
ECA_V									
ECA_VI				•		•			0
ECA_VII									

Objectif de sécurité atteint - Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire

Déficit de sécurité modéré — Formulaire 43 DN à fournir, autorisation spéciale de l'ECA délivrée sous condition qu'une évaluation locale de risque (ELR) soit réalisée par un spécialiste en dangers naturels

Déficit de sécurité majeur - Formulaire 43 DN à fournir, évaluation locale de risque (ELR) à réaliser par un spécialiste en dangers naturels avant l'autorisation spéciale de l'ECA



5. Danger - Laves torrentielles

5.1 Importance des travaux

Le bâtiment est entièrement rénové (bâtiment vidé et réhabilité)	Non
Il est prévu un changement d'affectation ou un changement de classe d'ouvrage selon SIA 261 (COI vers COII ou COIII ; COII vers COIII).	Non
Le montant des travaux est-il supérieur à 25% de la valeur du bâtiment	Non

Formulaire 43 DN 10/12 3.62.0 - 08.03.2024 - #6017

5.2 Niveau de danger et intensité à l'emplacement du projet

Degré de danger lié à l'aléa	résiduel
La zone et/ou la construction existante a-t-elle	Non
déjà fait l'objet de laves torrentielles ?	Non
Précision sur l'événement	
	
Mesure de protection existante pour le bâtiment	Non
Etude existante sur ou à proximité du projet ?	Non

5.3 Dommages potentiels pour les personnes et les biens

Exposition des personnes

Est-ce que la construction comprend un sous-sol habitable (SUP selon norme SIA 416) ?	
(mettre non si aucun sous-sol n'existe)	
Est-ce qu'une mesure de protection adaptée à la	
situation de danger a été mise en place pour	
protéger le sous-sol contre le danger de laves	Non
torrentielles ?	
(mettre oui si aucun sous-sol n'existe)	
Vulnérabilité de la construction	
Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats	

Vulnérabilité des biens

Pas de complément à apporter - Voir chapitre résultats

5.4 Résultats - Laves torrentielles

Résultat	N/A
Action	Formulaire 43 DN à fournir avec la demande de permis de construire.

Par leurs signatures, le maître d'ouvrage et le mandataire principal / le bureau spécialisé attestent que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts. Attention, le résultat de l'analyse ci-dessus ne dispense pas de la nécessité d'une autorisation spéciale.

Nous recommandons de prendre contact avec l'ECA et/ou un bureau spécialisé afin de s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN pour ce type de construction.

L'ECA pourrait s'assurer du respect du niveau de sécurité face aux EN lors de la mise en oeuvre des mesures de protection définies par le bureau spécialisé.

Lieu - date - signature du maître

d'ouvrage

Lieu - date - signature du mandataire principal ou le bureau spécialisé

Raison sociale

W Diablands 28.03.24 Les Diablands 08.03.24

Formulaire 43 DN 12/12 3.62.0 - 08.03.2024 - #6017